

dans l'accomplissement des devoirs si importants de la charge exaltée que j'occupe, je tâche en tout temps de tenir la ligne de conduite qui le convaincra que, bien que nos vues ne s'harmonisent pas parfaitement, je ne suis, toutefois, mû que par le sentiment de ce que je dois à la Chambre et au pays.

Ma satisfaction en prêtant l'oreille aux paroles des proposeurs de l'adresse a été d'autant plus vive qu'à mon avis, eussent-ils rédigé leurs discours dans le seul but de glorifier le grand parti auquel j'ai l'honneur d'appartenir, il leur eût été impossible de faire d'observations plus justes et plus pertinentes. En raison de la tentative faite par ces messieurs pour prouver à la Chambre que les avantages dont jouit le Canada sont dus à la ligne de conduite suivie par le gouvernement du jour, la Chambre me permettra, j'en suis sûr, un simple regard rétrospectif sur nos affaires publiques. De 1867 jusqu'en 1873, le pays a joui d'un degré satisfaisant de prospérité, prospérité de fait, si grande qu'elle a permis à l'administration de l'époque de compléter l'œuvre de la Confédération, en y incorporant toutes les parties de ce grand continent se trouvant au nord de la ligne frontière et appartenant à l'Angleterre, sauf, toutefois, l'île de Terre-Neuve. Lorsque nous quittâmes le pouvoir en 1873, nous transmîmes à nos successeurs le gouvernement du pays dans un état très prospère et très satisfaisant.

Quel fut le résultat des cinq années d'administration des honorables députés de la droite ? Assurément, M. l'Orateur, personne n'a oublié que les cinq années de l'administration libérale au Canada furent une époque de dépression intense et de stagnation commerciale et financière sans précédent. Je n'accuse pas les honorables députés de la droite d'avoir provoqué ces désastres par leur politique. De fait, pendant les cinq premières années de la Confédération, le Canada a joui d'un degré remarquable de prospérité, due à la protection dont, grâce à un tarif très peu élevé, nous bénéficiâmes pendant la guerre civile où se débattaient nos voisins du sud. Heureusement, cette guerre se termina, la paix se rétablit, et les honorables députés de la droite furent appelés à administrer les affaires publiques du Canada, mais au lieu d'adopter le régime fiscal adapté aux besoins du temps, ils persistèrent à arborer leurs couleurs libre-échangistes, et refusèrent d'adopter le système protecteur que demandaient impérieusement les industries canadiennes. M. l'Orateur, je n'ai pas besoin de rappeler à la Chambre que nous, de notre côté, dans l'accomplissement des devoirs de notre charge à cette époque, comme encore à l'époque actuelle, n'avons pas hésité à signaler aux honorables membres de la droite la ligne de conduite qu'à notre avis, ils étaient tenus de suivre, afin d'arracher le Canada à la pauvreté et à la dépression les plus déplorable, qui se soient jamais fait sentir au

pays depuis l'époque de l'établissement de la Confédération jusqu'à nos jours. Eh bien ! l'honorable ministre du Commerce (sir Richard Cartwright), dans un moment de faiblesse, je suppose, a fait à la Chambre une confession sincère—c'est à la session précédente, si je ne me trompe, ou à l'avant-dernière—et il nous a déclaré que le gouvernement de l'époque avait réellement décidé d'adopter la ligne de conduite que demandait l'intérêt du pays, et que lui, à titre de ministre des Finances, avait élaboré un tarif, mais que précisément au moment où il allait présenter à la Chambre sa loi fiscale, voici qu'une brigade de libre-échangistes de la Nouvelle-Ecosse fait son apparition à Ottawa, et menace l'honorable ministre, s'il persiste à présenter son projet de loi, de passer à l'opposition, et il tomberait du pouvoir. Or, l'honorable ministre pensa que le pouvoir était de plus d'importance que la prospérité du Canada ; il abandonna donc le tarif qu'il avait préparé, tarif accordant une somme considérable de protection aux industries canadiennes ; il abandonna, dis-je, ce système, et poursuivit le régime insensé du libre-échange, qui le mena, lui et son cabinet, aux abîmes. Et quel a été le résultat ? Le résultat fut que le corps électoral intelligent du Canada se leva dans toute sa puissance, à la première occasion favorable, et balaya du pouvoir l'honorable ministre qui avait admis n'être que la mouche du coche et impuissant à rien faire dans l'intérêt du pays ; les électeurs, dis-je, le balayèrent du pouvoir, lui et ses collègues, par une des plus écrasantes majorités qui se soient jamais produites au pays. Je ne rappelle ces faits, qu'à titre de prélude des événements subséquents. Le parti opposé à l'honorable ministre, c'est-à-dire le parti libéral-conservateur, de ce côté-ci de la Chambre, avait déclaré que s'il arrivait au pouvoir, il adopterait immédiatement un régime de nature à assurer une protection légitime à toutes les industries canadiennes.

Les honorables députés de la droite ne peuvent prétendre que nous ayons manqué à notre parole ; ils nous rendent la justice de dire qu'à notre avènement au pouvoir, nous remplîmes les promesses que nous avions faites au peuple, et nous présentâmes à la Chambre un tarif protecteur relevant fortement les droits sur les différents produits que le peuple canadien était en mesure de fabriquer et de produire. Le résultat fut que le pays se transforma d'une manière étonnante en fort peu de temps, et que, de l'état de la dépression la plus abjecte et la plus déplorable, il passa à un état d'activité et d'industrie. Sous le régime libéral, Boston et New-York étaient devenues les capitales commerciales du Canada ; notre argent quittait le Canada pour l'étranger, afin de payer le prix ces produits dont le peuple avait besoin ; sous ce régime, notre peuple ne trouvant pas d'emploi au pays, force lui fut de prendre la même route que ses capitaux, et notre population fut décimée, appauvrie, et la seule industrie que les